

LIVRET D'ACCUEIL INTERVENANTS



IF Santé
C H A R T R E S



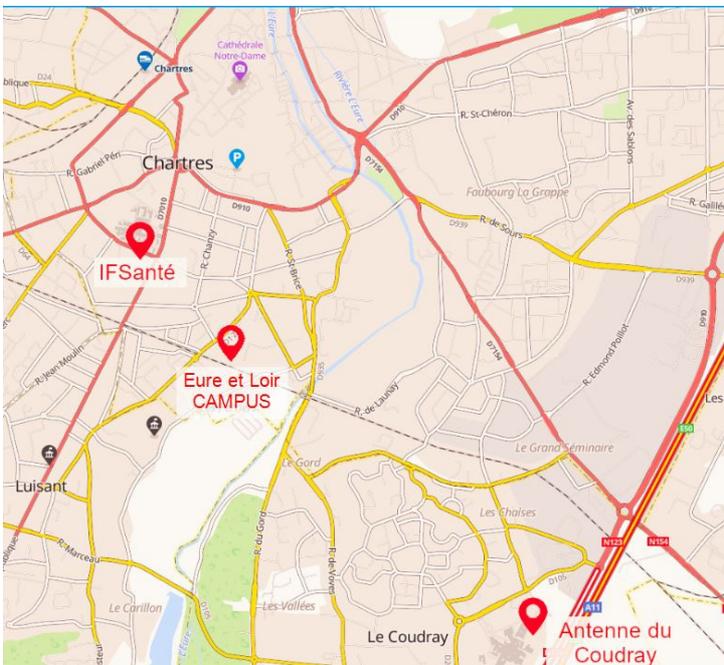
Sommaire

- Bienvenue à l'IFSanté Chartres
- Votre intervention
- Ressources logistiques
- Dossier administratif
- Que faire en cas...

Bienvenue A l'IFSanté Chartres



IFSanté Chartres
7, rue Philippe-Desportes
28000 Chartres



L'accueil de l'IFSanté Chartres est ouvert du lundi au jeudi :
de 8h30 à 12h30
et
de 13h15 à 16h30.
Accueil téléphonique le vendredi.



secifsi@ch-chartres.fr



02 37 30 30 86

Retrouvez notre actualité sur :



<https://ifsi-ifas.ch-chartres.fr>



<https://www.facebook.com/IFSI-IFAS-Chartres>



<https://www.instagram.com/ifsiifaschartres/>



<https://www.linkedin.com/company/ifsi-ifas-de-chartres/?viewAsMember=true>

Votre intervention



Modalités pédagogiques

Le formateur ou la formatrice référente de l'unité d'enseignement ou du module :

- Vous transmettra la fiche pédagogique qui précisera les modalités et le lieu de l'intervention, le module ou l'unité d'enseignement à dispenser et les objectifs attendus.
- Vous demandera un support numérique à transmettre aux étudiants à posteriori si nécessaire.



Ressources logistiques

Les salles de cours sont équipées avec :

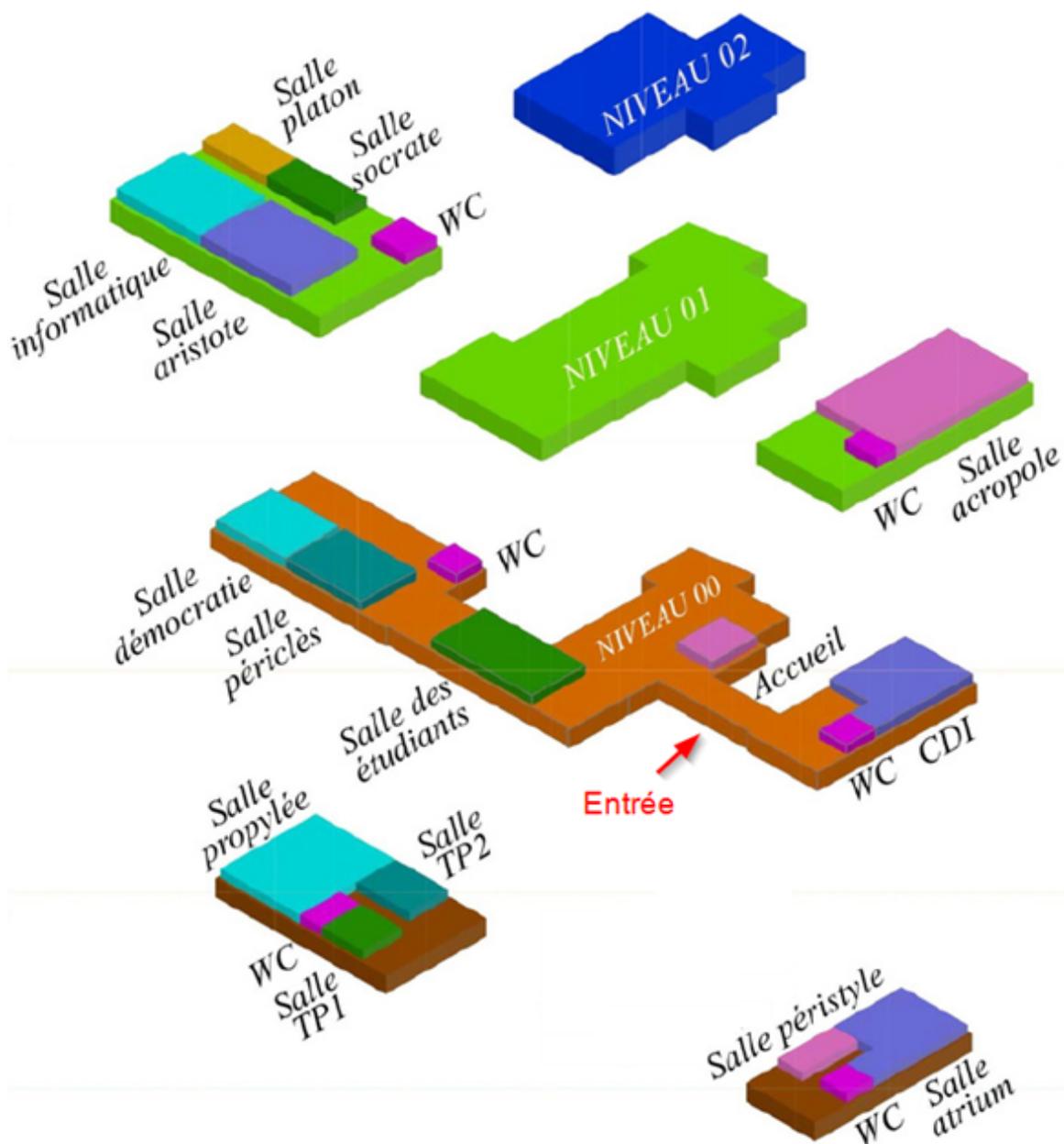
- Un ordinateur avec :
 - Une connexion internet
 - La suite bureautique Microsoft Office
- Un vidéo projecteur connecté en VGA
seuls les salles du Coudray et du Campus sont en HDMI



Il est possible d'utiliser une clé USB pour la projection des supports.

Au même titre que l'ensemble des salariés de L'IFSanté Chartres, vous êtes soumis aux dispositions du règlement intérieur de l'établissement et aux règles générales relatives à l'hygiène, à la sécurité.

Plan de l'IFSanté Chartres



Source : Xavier Aubry, dessinateur aux Hôpitaux de Chartres

Dossier administratif



Modalités administratives

Vous avez été retenu pour intervenir à l'IFSanté Chartres au cours de l'année universitaire en qualité de vacataire d'enseignement en raison de vos compétences et de votre expérience.

Vous exercez une activité professionnelle ou associative extérieure à l'IFSanté Chartres. Les vacations que vous assurerez au sein de notre institut donnent lieu à une rémunération complémentaire.



Pour la bonne gestion et le règlement de votre intervention, nous avons besoin :

- De la fiche intervenant jointe complétée*
- Du relevé d'Identité Bancaire (sauf personnel du CH de Chartres)
- De votre Curriculum Vitae à jour (daté)
- De la copie de vos titres et diplômes
- De la charte intervenant jointe complétée et émargée*
- De l'attestation de qualité d'intervention jointe complétée et émargée*

(*):Documents envoyés par mail par le formateur référent.

Un questionnaire de satisfaction vous sera remis en fin de formation.

Que faire en cas...



En cas d'absence :

Si vous ne pouvez pas assurer votre intervention, merci de prévenir le plus rapidement possible l'équipe pédagogique.



En cas d'alerte incendie :

1. Evacuez dans le calme vos étudiants en les invitant à rejoindre le point de rassemblement indiqué sur le plan d'évacuation.
2. N'oubliez pas de prendre la feuille d'émargement afin de contrôler que vos étudiants présents ont bien évacué le bâtiment.
3. Fermez (sans verrouiller) la porte derrière vous.
4. Réintégrez le bâtiment uniquement sur l'ordre du responsable d'évacuation pour lui laisser le temps de lever le doute ou de gérer l'arrivée des secours.

